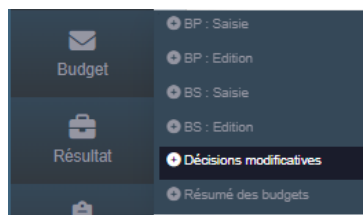


[WEB] - [COMPTA] DM - Comment saisir une décision modificative?

La présente notice explique l'utilisation du module décisions modificatives pour les logiciels de comptabilité AGEDI WEB-COMPTABILITE.

1 - Gestion des décisions modificatives

Pour commencer, cliquer sur **BUDGET** dans la barre de menus puis sur **DÉCISIONS MODIFICATIVES** :



Dans la fenêtre suivante, on retrouve la liste des décisions modificatives :

Liste des décisions modificatives				
N°	Date	Libellé	Etat	Actions
Toutes les décisions modificatives				
1	05/05/2022	DM M57 2022-001	Générée	
2	13/07/2022	DM 2022-002		

Dans la colonne "Etat", vous pouvez voir la différence entre les DMs générées et celle qui ne le sont pas. Ces dernières sont automatiquement triées par le filtre "Date".

Sur cet écran, il est possible de :

- Créer, modifier ou supprimer une DM ;
- Editer la liste et la balance de la (ou les) DM(s).

2 - Ajout d'une DM

Cliquer sur le bouton  dans la partie haute à droite de la fenêtre pour créer une nouvelle décision modificative.



Saisir la date si cette dernière n'est pas celle du jour, le numéro (l'incrémement est faite automatiquement) ainsi que le libellé de la décision modificative. La modification de ces informations est toujours possible ultérieurement si besoin.

Une fois ses éléments saisis, il faut saisir les différents articles mouvementés dans la partie du dessous.

Cliquer préalablement sur l'onglet voulu (dépenses, recettes, ...) puis cliquer sur le bouton **Ajouter**

Sélection d'un compte










Compte ↑	Libellé
Q	Q
002	Résultat de fonctionnement reporté
022	Dépenses imprévues
023	Virement à la section d'investissement
6011	Mat. 1ères, fournitures (hors terrains)
6015	Terrains à aménager
602	Achats stockés - Autres approvisionnements
60315	Variation stocks terrains à aménager
6032	Variat. stocks autres approvisionnements
6041	Achats d'études
6042	Achats de prestations de services
6411	Personnel titulaire
6413	Personnel non titulaire
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance
6470	Autres charges sociales
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages
66111	Intérêts réglés à l'échéance
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.
686	Dot. amort. et prov. Charges financières

Une liste des comptes va apparaître sur votre écran, vous allez pouvoir rechercher l'article souhaité par la colonne "Compte" ou "Libellé".

Compte ↑	Libellé
Q 64	Q p
6411	Personnel titulaire
6413	Personnel non titulaire
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance

Si l'article budgétaire souhaité n'apparaît pas, c'est qu'il n'a pas encore été rajouté au plan comptable personnalisé. Pour ce faire, vous devez cliquer sur le bouton **PC** votre saisie et cliquer sur le bouton **PC** au niveau de la fenêtre des décisions modificatives :

Liste des décisions modificatives +

N°	Date	Libellé	Etat	Actions
Toutes les décisions modificatives				
1	05/05/2022	DM M57 2022-001	Générée	  
2	13/07/2022	DM 2022-002		  
3	28/09/2022	DM 2022-003		  

PC Débit/Aréation | Acte Budgétaire | PES

NOTICE

Une fois l'article ajouté, je vous invite à retourner dans l'élaboration de votre décision modificative et à finir votre saisie en recherchant l'article en question en cliquant sur dessus pour qu'il passe en gris, afin de pouvoir cliquer sur le bouton **VALIDER**.

Compte	Libellé
6411	
6411	Personnel titulaire



Annuler

Valider

Une fois l'article récupéré, celui-ci apparaît dans la liste, il ne reste plus qu'à saisir le montant souhaité dans la colonne correspondante.

Vous avez également une information concernant le disponible sur l'article et sur le chapitre.

Dépenses de fonctionnement | Recettes de fonctionnement | Dépenses d'investissement | Recettes d'investissement Ajouter

Art.	Libellé	Montant réel	Op. ordre	Montant ordre	Actions
6042	Achats de prestations de services	1 000,00 €		0,00 €	 


Disponibles Article 6042 1 000,00 € Chapitre 1 000,00 €

Dans l'exemple ci-dessus, 1000€ de crédits sont ajoutés sur l'article 6042.

Réitérer l'opération pour tous les autres articles de la DM. (Par exemple diminuer de 1000€ le compte 6015)

Si vous avez fait une erreur de saisie, il est possible de cliquer dans la colonne "Actions" sur le bouton .

Vous avez également la possibilité de ventiler le montant saisi en cliquant sur le bouton .

Il sera alors possible de faire une ventilation par organismes bénéficiaires ou par services en cliquant sur le bouton  en haut à droite. (renvoi vers notice saisie du détail "ventilation")

Vérification par organismes bénéficiaires		Vérification par services			
ORGANISME BÉNÉFICIAIRE		BP	BS	DM	Sévis
Plan de vérification par bénéficiaires					
TOTAL VÉRIFIÉ		0,00 €	0,00 €	0,00 €	

Une fois tous les mouvements saisis, je vous invite à cliquer sur le bouton **VALIDER**.

L'écran concernant la liste de vos décisions modificatives est de nouveau visible, il est possible de vérifier l'équilibre en cliquant sur la balance .

Vous noterez qu'il y a la possibilité d'avoir une balance générale de toutes les décisions modificatives saisies, mais aussi d'avoir une balance pour chaque décision saisie.

Lorsque vous cliquez sur la balance, l'écran suivant apparaît, il est possible alors d'enregistrer le document sur votre ordinateur ou de l'imprimer directement avec les boutons en haut à droite.


Aperçu du fichier : Enregistrer

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
05/05/2022	6032 Variat. stocks autres approvisionnements	500,00	
05/05/2022	6411 Personnel titulaire	-500,00	
Total Dépenses		0,00	Total Recettes 0,00

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Total Dépenses		0,00	Total Recettes 0,00

3 - Ajout d'une DM technique

Une décision modificative technique peut être saisie de deux façons dans le logiciel :

- Par la fonction « opération de cession » du module inventaire : 
- Manuellement, de la même façon qu'une DM classique.

Attention, cette décision ne doit pas être transférée à la trésorerie.